

***Malva punctata* (L.) Alef., 1862 dans le Lauragais : néophyte occasionnelle ? en voie d'installation ?**

Christophe Savon¹

Résumé

Cet article décrit l'observation, dans le Lauragais (commune de La-Louvière-Lauragais – département de l'Aude), en 2025, de *Malva punctata* (L.) Alef., espèce de répartition sténoméditerranéenne. L'espèce s'est maintenue au cours de l'année 2026. Elle fréquente un espace agricole, ayant fait l'objet d'un semis de trèfles qui a échoué. L'espèce est citée comme occasionnelle en dehors de son aire d'indigénat qui, en France, se situe en Provence et en Corse. Toutefois, il est possible de penser qu'elle arrive à s'installer localement, et ainsi suivre l'exemple de *Malva trimestris* (L.) Salisb., qui est présente ponctuellement au sein du Lauragais.

Mots clés : Malvaceae, *Malva punctata*, Lauragais, néophyte.

***Malva punctata* (L.) Alef., 1862 in the Lauragais: an occasional neophyte? Or is it becoming established?**

Abstract

This article reports the 2025 observation of *Malva punctata* (L.) Alef. in the Lauragais region (commune of La-Louvière-Lauragais, Aude department). This species, which has a steno-Mediterranean distribution, persisted through 2026. It was found in an agricultural area where a clover sowing had failed. The species is reported as occasional outside its native range, which in France comprises Provence and Corsica. However, it is possible that it could become locally established, following the example of *Malva trimestris* (L.) Salisb., which occurs sporadically in the Lauragais region.

Key words: Malvaceae, *Malva punctata*, Lauragais, neophyte.

1. Introduction

Malva punctata est une espèce de répartition sténoméditerranéenne (**Fig. 1**).

En France, elle est indigène en Provence et en Corse (Tison & de Foucault, 2014 ; Tison *et al.*, 2014). Elle est présente dans les départements des Alpes-Maritimes, où elle est encore abondante (Salanon *et al.*, 1998), du Var et en Corse. Elle devient rare dans le Var, atteignant une limite sur la commune de Hyères (Cruon, 2008). Elle a potentiellement disparu des départements des Bouches-du-Rhône et du Gard.

En Occitanie, selon la base de données du SINP-Occitanie, l'espèce est mentionnée dans les départements du Gard (communes de Caveirac, Le Vigan et Nîmes) et

de l'Aude (commune de Leucate). Il s'agit de données anciennes ; la dernière datant de 1912.

Cette espèce annuelle fréquente les friches eutrophiles basiphiles et les lieux rudéralisés (Tison & de Foucault, 2014 ; Tison *et al.*, 2014).

Malva punctata a été observée en 2025, au cours d'un inventaire naturaliste sur la commune de La-Louvière-Lauragais, dans l'ouest du département de l'Aude, dans le sud de la France. L'espèce n'avait pas été revue dans le département depuis plus de 100 ans, avec une donnée de Sennen, en 1902 sur le plateau de Leucate. L'espèce était toujours présente en 2026, ce qui a motivé l'écriture de cet article, qui décrit la station et discute de son caractère occasionnel dans le département. La **Fig. 1** localise les données de *Malva punctata* en France à la date de rédaction de cet article.

1. 10 rue du Bari Long, 11400 Souilhe, France, chrissavon@hotmail.fr.



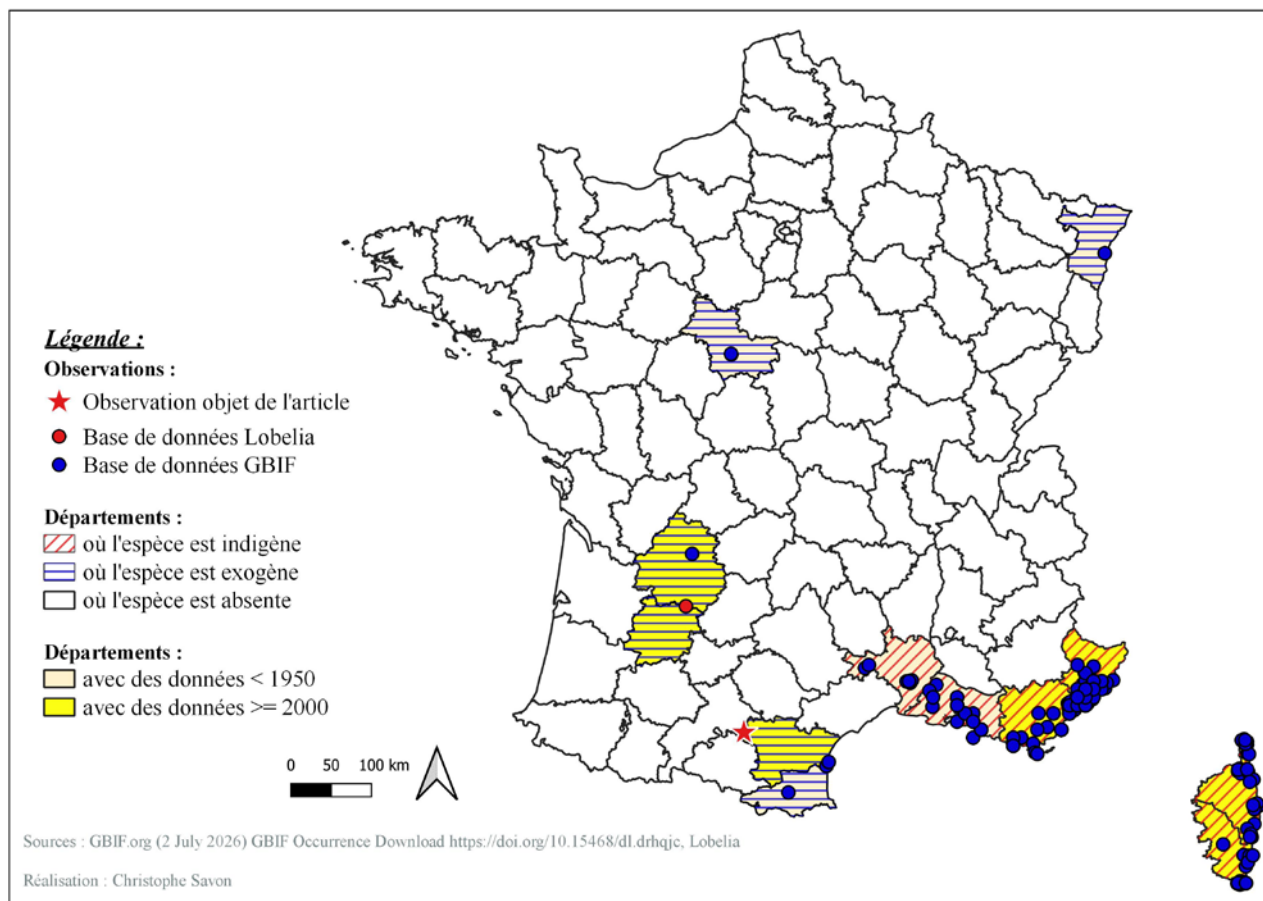


Fig. 1 - Répartition des données de *Malva punctata* en France à la date de rédaction de cet article.

2. Description de la station

Au cours du printemps et de l'été 2025, une importante station de *Malva punctata* a été découverte sur la commune de La-Louvière-Lauragais, dans l'ouest du département de l'Aude.

Malva punctata est une plante herbacée d'une taille comprise entre 20 et 100 cm, qui s'identifie à ses fleurs solitaires, rose-liliacées et veinées, ses tiges à poils tous étoilés, sessiles et apprimés, ses feuilles supérieures hastées-trifides à lobes dentés et enfin à son gynophore fusiforme qui ne couvre pas les carpelles qui sont ridés (**Fig. 2**).

La station comprenait une centaine de pieds, pour la plupart vigoureux, avec une bonne floraison (**Fig. 3**).

L'habitat correspondait à une culture annuelle, au sein de laquelle un semis de trèfles avait été tenté en début d'année et a échoué. Par la suite, l'absence de gestion a occasionné le développement d'une flore de jachère, commensale des cultures annuelles en désuétude, avec dominance des astéracées comme *Helminthotheca echinoides* (L.) Holub, *Cichorium intybus* L., *Cirsium arvense* (L.) Scop., *Erigeron sumatrensis* Retz. et *Galactites tomentosa* Moench (**Fig. 3**).

Un sondage de sol réalisé à la tarière manuelle a permis de constater un sol peu profond, de moins de 30

cm, calcaire (effervescence à l'acide chlorhydrique), de texture argilo-limoneuse, reposant sur un horizon d'altération d'une molasse gréseuse, de texture sablo-argilo-limoneuse, pulvérulent, assoupli par le labour.

3. Discussion

Malva punctata est une néophyte pour le Lauragais, ce dernier se situant en dehors de l'aire d'indigénat de l'espèce (**Fig. 1**). Une introduction locale de cette dernière est donc vraisemblable, probablement par hémérochorie, sans doute par speirochorie, avec les semences utilisées pour le semis de trèfles au sein de la parcelle. Des graines de *Malva punctata* sont toutefois commercialisées, mais pour un usage plutôt ornemental, alors que dans notre cas, nous nous situons en plein dans l'agrosystème.

En France, en dehors de son aire d'indigénat, l'espèce a dernièrement été observée, d'abord sur la commune de Parranquet dans le département du Lot-et-Garonne (Observation de Jean-Claude Abadie en date du 10/07/2014), puis de Périgueux dans le département de la Dordogne (Observation de Bernard Bédé en date du 27/07/2023). Les autres mentions de l'espèce sont antérieures à l'année 2000, pour la plupart anciennes, faites avant l'année 1950.



Fig. 2 - *Malva punctata* : **a.** détail d'une fleur ; **b.** poils étoilés sessiles et plaqués contre la tige ; **c.** feuille supérieure hastée-trifide ; **d.** gynophore et carpelles (Photographies de Christophe Savon, le 20.06.2025).

Toujours en dehors de son aire d'indigénat, l'espèce est citée comme exogène en Belgique, où elle serait apparue au sein d'un espace rudéralisé à la suite de travaux (Verloove, 2006 ; Verloove, 2018). Dans les îles britanniques, elle est associée par Clément & Foster (1994) aux céréales et à la laine. Ces deux auteurs précisent également qu'elle est rarement cultivée dans un but ornemental. Dans la flore catalane, l'espèce est citée comme possiblement adventice accidentelle (de Bolòs & Vigo, 1990). Ce caractère adventice est par ailleurs rapporté pour le département des Bouches-du-Rhône par Cruon (2008).

Finalement il apparaît que chaque observation de l'espèce en dehors de son aire d'indigénat, se rapporte à des apparitions sporadiques, que ce soit au sein d'espaces rudéralisés ou au sein d'espaces cultivés. L'espèce apparaît donc comme occasionnelle en dehors de son aire d'indigénat.

Ce caractère occasionnel pourrait se vérifier au niveau de la station de La-Louvière-Lauragais puisqu'une baisse significative des effectifs entre 2025 et 2026 a été constatée, avec une cinquantaine de pieds observés en 2026. En dépit de cette baisse apparente des effectifs,

l'espèce se maintient localement et semble même se diffuser sur les abords de la culture (inter-champs).

Enfin, cette introduction de l'espèce n'est pas sans rappeler le cas de *Malva trimestris* (L.) Salisb., ces deux espèces de mauves étant d'ailleurs citées par Jauzein (1995) comme des espèces de champs cultivés. Elles sont également présentées comme possiblement adventices accidentelles par de Bolòs & Vigo (1990), citées comme sympatriques dans l'ouest-méditerranéen (Rita, 2025) et considérées comme exogènes en Belgique (Verloove & Lambinon, 2011). Ces deux espèces ne sont pas non plus retenues dans la liste des espèces messicoles faisant l'objet d'un Plan National d'Actions (Cambecède & Adeux, 2024), supposément en lien avec leur caractère exogène sur une grande partie du territoire national. Enfin, *Malva trimestris* est considérée comme une espèce exotique en région Nouvelle-Aquitaine (Caillon *et al.*, 2022).

Cette dernière mauve est également annuelle et de répartition sténoméditerranéenne. Elle est présente ponctuellement dans le Lauragais et semble se maintenir au niveau des bermes végétalisées de voiries et au sein de quelques cultures annuelles extensives, enfin de



Fig. 3 - a. Port vigoureux de *Malva punctata* ; **b.** habitat au sein duquel l'espèce a été découverte (Photographies de Christophe Savon, le 20.06.2025).

jachères postagricoles. Elle est considérée comme une espèce patrimoniale dans le département de l'Aude (Plassart *et al.*, 2016).

Il est donc possible de penser que *Malva punctata* pourrait se maintenir au sein des agrosystèmes du Lauragais et suivre ainsi l'exemple de *Malva trimestris*. Cette possibilité est appuyée par les mises en jachère de plus en plus nombreuses des cultures annuelles au sein du Lauragais, du fait des effets du changement climatique. Cette mise en jachère des cultures pourrait être favorable à ces deux espèces avec une augmentation des habitats qui leur sont favorables. Enfin, le Lauragais est un vaste espace cultivé, avec dominance des cultures annuelles, donc potentiellement sujet à des apports de

graines en provenance du bassin méditerranéen. Il se situe enfin au sein d'un carrefour biogéographique entre le domaine atlantique et le domaine balearico-catalano-provençal de la région méditerranéenne, avec une « méditerranéisation » prévisible de son climat (Dubreuil, 2022).

4. Conclusion

Cet article relate l'observation de *Malva punctata* dans le Lauragais au cours de l'année 2025. L'espèce était présente au sein d'une culture semée en trèfles ayant subi un échec et laissant place à une végétation de jachère. L'espèce était encore présente en 2026. *Malva*

punctata est une néophyte pour le Lauragais qui se situe en dehors de son aire d'indigénat. Elle n'avait pas été revue depuis plus de 100 ans dans le département de l'Aude (observation de Sennen en 1902 sur le plateau de Leucate).

Cette espèce est-elle seulement occasionnelle dans le Lauragais, à l'instar de ce qui est rapporté dans la bibliographie ? Est-elle plutôt en voie d'installation en suivant l'exemple de *Malva trimestris*, ou bien présente ponctuellement au sein du Lauragais ? Son installation pourrait être favorisée par les effets conjugués d'une mise en jachère de nombreuses cultures annuelles et d'une « méditerranéisation » du climat local.

Remerciements : Je remercie Madame Marine Kamel, M. Jean Sanègre et M. Clothier Coste pour la relecture de cet article.

Références

- Caillon A. (coord.), Bonifait S., Chabrol L., Dao J., Leblond N. & Ragache Q. (2022) – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), *Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées*, 116 p. + annexes.
- Cambecèdes J. & Adeux G. (2024) – Plan national d'actions en faveur des espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers (2024-2033). *Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées*. Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. 214 p.
- Clement E.J. & Foster M.C. (1994) – Alien plants of the British Isles. BSBI, London: XVIII + 59 p.
- Cruon R. (2008) – Le Var et sa flore. Plantes rares ou protégées. *Naturalia publications*, Solliès-Ville. 544 p.
- De Bolòs O. & Vigo J. (1990) – Flora dels Països Catalans. Volum II (Crucifères – Amarantàcies). Editorial Barcino, Barcelona. 917 p.
- Dubreuil V. (2022) – Le changement climatique en France illustré par la classification de Köppen. *La Météorologie*, 116 : 37-47.
- Jauzein P. (1995) – Flore des champs cultivés. *Editions Quae*, Paris. 899 p.
- Plassart C., Barreau D. & Andrieu F. (2016) – Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude. *Biotope Editions*. 432 p.
- Rita J. (2025) – *Lavatera punctata* All. Virtual Herbarium of the Western Mediterranean. <https://herbarivirtual.uib.es/en/comunitat-valenciana/523/especie/lavatera-punctata-all->. Consulté le 4 juillet 2026.
- Salanon R., Kulesza V. & Mercy L. (1998) – Memento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. *Office National des Forêts*, Paris. 284 p.
- Tison J.-M. & de Foucault B. (2014) – Flora Gallica : Flore de France. *Biotope*, Mèze, xx + 1196 p.
- Tison J.-M., Jauzein Ph. & Michaud H. (2014) – Flore de la France méditerranéenne continentale. *Naturalia publications*, Turriers. 2078 p.
- Verloove F. (2006) – Catalogue of neophytes in Belgium (1800-2005). *Scripta Botanica Belgica* 39 : 1-89.
- Verloove F. & Lambinon J. (2011) – The non-native vascular flora of Belgium: new names and combinations. *New Journ. Bot.* 1(1) : 38-42.
- Verloove F. (2018) – *Malva punctata*. Manual of the Alien Plants of Belgium. Consulté le 4 juillet 2026